DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260128-202601280031-DE

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Catherine TURBIAUX, Rémy BALLAN, Julien LONCLE, Baptiste BOCHARD, Élodie MARIE, Marie BOUVIER, Michel MARIN, Nathalie DANO, Emmanuel BEURIER, Anne-Marie MAHÉ
Absent excusé : Rodolphe LESAGE
Absents : Ludovic POILVET, Stéphane GICQUEL
Secrétaire de séance : Élodie MARIE

Objet- Projet extension/rénovation mairie et logement-mis à jour plan de financement

Madame le Maire rappelle que le projet d'extension/rénovation de la mairie et des logements est actuellement en phase d'Avant-Projet Définitif.
Le dossier de demande de subvention a été de nouveau déposé au titre de la DETR/DSIL.
Au vu de l'ensemble des éléments réunis, Madame le Maire propose de valider le plan de financement actualisé ci-après :

Coût du projet – Dépenses (en €)		**Recettes (en €)**		
Type de dépenses	**montant**	**Nom du financeur**	**montant**	**taux**
Travaux de rénovation logements communaux	209 000.00 €	Région – BVPB	37 500.00 €	6.15%
Travaux de rénovation mairie	242 400.00 €	Contrat de Territoire Départemental	68 306.00 €	11.21%
Travaux d'extension mairie	157 900.00 €	Lamballe Terre et Mer aide rénovation (sollicitée)	6 000.00€	0.99%
		Fonds vert (obtenue)	119 400.00 €	19.60%
		ORECA (sollicitée)	30 000.00 €	4.93%
		DETR/DSIL (sollicitée)	126 429.00 €	20.74%
		Recette loyers sur 5 ans	38 875.00 €	6.38%
		Autofinancement	182 790.00 €	30.00%
Total des dépenses	**609 300.00 €**	**Total des recettes**	**609 300.00 €**	**100%**

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260128-202601280031-DE

Après délibération et vote, le conseil municipal à l'unanimité :
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus
- SOLLICITE les concours financiers de la Région, du contrat de territoire Départemental, la communauté d'agglomération, l'Etat au titre de la DETR/DSIL, le programme ORÉCA du Syndicat Départemental de l'énergie des Côtes-d'Armor pour les montants de subvention détaillées ci-dessus
- AUTORISE Madame le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention correspondants et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

A SAINT RIEUL
Le 5 février 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Catherine DREZET

Secrétaire de séance

Elodie MARIE